

Jeudi 2 avril 2020

Aux Parents de Collégiens

Covid 19 – Bilan semaines 3-4

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

J'espère que vous allez bien en dépit de ce tsunami qui secoue tout notre univers et qui nous met en proie à beaucoup d'inquiétude.

Au milieu de cette 4^{ème} semaine de fermeture aux élèves, je vous propose un nouveau point d'étape, qui prendra en compte les retours de certaines familles et ceux des enseignants.

J'avais fait le choix, en fin de semaine 3, de communiquer vers vos enfants. J'ai pensé qu'il était important pour eux que je leur livre mes recommandations et que je leur partage ma réflexion. En tous cas, c'était une nécessité qui s'imposait à moi.

Pour avoir échangé avec un certain nombre de parents, il semble qu'un rythme de travail ait été pris par bon nombre de jeunes, mais les situations restent inégales en fonction des situations familiales : parents à la maison en télétravail, familles impactées par un chômage partiel, enfants travaillant seuls à la maison, problématiques liées au matériel...

M. HUNTZINGER et moi-même sommes en contact téléphonique régulier avec un grand nombre d'enseignants au cours de ces dernières semaines, parfois même en visioconférence. Nous sommes donc alertés régulièrement sur les situations pour lesquelles nous devons trouver des solutions.

INFORMATIONS ET OBSERVATIONS

- Bulletins scolaires

Les bulletins ont été expédiés hier, mercredi 1^{er} avril. Les lenteurs postales avec distribution du courrier le mercredi/jeudi/vendredi seulement causeront sans doute des retards dans l'acheminement mais ceux-ci sont visibles sur PRONOTE par les familles dès aujourd'hui.

- Calendriers

- A ce jour nous travaillons sur l'orientation des élèves de 3^{ème} ; les professeurs principaux suivent de près les dossiers de leurs élèves, en lien avec les secrétaires de direction.
- Dans l'hypothèse d'un retour en classe au 4 mai, l'oral du Brevet est maintenu à la date mercredi 13 mai.

- **Visio conférences** : les élèves apprécient beaucoup les visioconférences qu'un certain nombre de professeurs ont mises en œuvre. J'ai demandé aux professeurs de poursuivre. Plusieurs dysfonctionnements sont apparus cependant :
 - o Aspect technique : problèmes de connexions, réseaux parfois saturés pour les élèves ou pour les enseignants ...
 - o Lors de l'une ou l'autre rencontre en Visio quelques élèves sont entrés avec un pseudo **et** ne se sont pas bien comportés, pénalisant ainsi les élèves sérieux et sabotant le travail du professeur. J'ai donc rappelé aux enseignants de n'accepter **que les élèves s'inscrivent avec leur nom et leur prénom**, et de n'accepter aucun pseudo.
 - o Il y a eu l'un ou l'autre télescopage de plusieurs Visio sur un même créneau horaire. J'ai donc rappelé aux professeurs qu'il convenait de proposer ces Visio sur leurs heures habituelles de cours pour éviter ce type de dysfonctionnement.

- **Rythme des cours et travaux à rendre** :
 - o Chaque professeur organise la progression selon sa propre vision pédagogique. Certains donnent cours et travail pour la semaine, d'autres au jour le jour.
 - o Les élèves ont des attentes diversifiées, certains préfèrent du travail jour après jour, d'autres apprécient la liberté de s'organiser à leur guise.
 - o Il me paraît donc très difficile de proposer une méthodologie uniforme.

- **Utilisation de PRONOTE avec les identifiants des élèves**
 - o Nous suivons de très près les connexions des élèves et réagissons auprès des familles lorsqu'il y a absence de connexion pendant plusieurs jours. C'est généralement M. Valentin qui contacte les familles. Malheureusement, certaines familles sont difficilement joignables et les messages laissés sur répondeur ne donnent lieu à aucun appel en retour. Pourtant, l'établissement est ouvert et nous sommes joignables aux horaires habituels.
 - o Il est nécessaire que **les élèves utilisent leur propre identifiant**. Celui des parents ne leur donne pas accès aux cours, ni aux conseils des professeurs via leur messagerie.

- **Suivi du travail des élèves**. L'Inspection académique nous demande un retour régulier du travail des élèves pour éviter la rupture scolaire.
 - o Suivi par les professeurs principaux. Je vous invite à contacter le professeur principal en cas de difficulté. Les professeurs principaux coordonnent l'équipe pédagogique et se mettent en lien avec leurs collègues pour les alerter des difficultés.
 - o J'ai demandé aux professeurs principaux de nous alerter, M.HUNTZINGER et moi-même, en cas de problèmes, de façon à trouver des solutions.
 - o J'ai souhaité que les professeurs principaux organisent des Visio conférences de façon à maintenir le lien visuel ou audio avec leurs élèves, mais certains professeurs vous contacteront par téléphone.

- **Rythme de travail**.
 - o Selon les recommandations des corps d'Inspection, **tout élève devrait être occupé 4 à 5 heures par jour** par son travail scolaire, entre les cours à recopier, les nouvelles notions à comprendre, à mémoriser, puis le travail à réaliser.

- Toujours selon les recommandations de l'Inspection académique il est nécessaire que les élèves prennent des temps de pause, des temps pour l'activité physique. Je remercie à cet égard les professeurs d'EPS pour les activités très sympathiques qu'ils proposent à leurs élèves.
 - L'Inspection académique préconise aussi de limiter le temps devant écran avec le retour aux livres et aux cahiers.
- **Vacances scolaires.**
- M. BLANQUER a annoncé que les vacances de Printemps sont maintenues. Cependant, il souhaite que les élèves gardent un lien scolaire avec des activités favorisant la culture, par exemple. J'ai donc demandé aux professeurs de réfléchir à des activités qui pourraient être proposées à vos enfants.
 - En outre, en référence à ma proposition faite à vos enfants dans mon courrier, je serais très heureuse d'accueillir leurs textes, leurs travaux au travers desquels ils s'exprimeraient sur cette période de confinement, pour réaliser un Book qui serait une mémoire de leur vécu.
- **Question liées à la facturation.**
- Nos secrétariats ont été destinataires de questions par rapport à la facture du 2^{ème} trimestre. Cette question étant relativement complexe, je vous invite à prendre connaissance de mon courrier en annexe, qui explique le fonctionnement des établissements privés sous contrat et qui, je pense, répondra à toutes les questions.
- **Equipement informatique**
- Dans le cas où certains élèves n'auraient pas accès à un ordinateur, je vous invite à prendre contact avec moi. Nous trouverons des solutions.

Avant de terminer, je souhaite saluer le travail de nos jeunes et leur adaptabilité à la situation. Ils sont très méritants et nous sommes vraiment fiers d'eux. Lorsque 28 sur 30 élèves sont au rendez-vous en Visio, je dis BRAVO.

Je tiens aussi à vous remercier, vous, Parents, pour toutes les stratégies que vous mettez en place pour accompagner vos enfants dans la continuité pédagogique, aux côtés des professeurs. Comme tout un chacun, vous vivez dans l'inquiétude de ce que demain nous apportera sur le plan sanitaire ; les incertitudes économiques sont une autre source d'anxiété.

Je tiens à remercier les professeurs et souligner leur travail et leur capacité à s'adapter à cette situation. Ils connaissent comme vous, les contraintes que rencontre tout Parent dans le contexte actuel pour suivre la scolarité de leurs enfants. Enseigner de chez soi n'a rien de commun avec leur métier d'enseignant, face à des classes ; il leur faut tout réinventer, tout créer. Ils font preuve d'une imagination incroyable pour assurer au mieux leur mission. Il est fondamental qu'ils se sentent soutenus par les familles et reconnus dans cet exercice particulièrement ardu et complexe.

Nous – familles, personnel, élèves – avons l'habitude de dire que Jean XXIII est une grande famille. C'est bien maintenant, dans cette épreuve, que la notion de Famille prend tout son

sens. Soyons unis dans la solidarité, en Fraternité. Plus que jamais nous avons besoin les uns des autres.

Permettez-moi de partager avec vous quelques petits bonheurs :

.... Des messages d'élèves qui réalisent aujourd'hui combien leurs professeurs leur manquent, des témoignages de parents qui reconnaissent la complexité du métier d'enseignant et qui nous remercient...

... des vidéos envoyées par des parents montrant l'activité physique faite dans la bonne humeur à partager sur les réseaux...

... des travaux d'élèves qui ont répondu à mon appel et qui nous parlent de leur vie dans ce contexte de confinement...

... des Chanteuses du Chœur de Filles et Petits Chanteurs du Chœur de Garçons qui vont enregistrer leur voix pour l'Hallelujah de Haendel chanté par tous les Petits Chanteurs de France.

Tout ceci nous aide à mieux supporter notre inquiétude concernant la santé de nos proches. En effet, dans notre grande Communauté éducative, certains ont été touchés par le virus, les plus robustes se remettent rapidement, mais certaines familles ont été endeuillées. Mes pensées vont vers eux.

Je prie pour que ce virus fasse le moins de dégâts possibles, je prie pour que vos familles soient épargnées.

Nous approchons de la semaine Sainte et je veux vous adresser mon message d'espoir. En avançant courageusement vers l'Avenir, nous laissons une partie du tunnel derrière nous. Gardons la Foi, soyez assurés que nous poursuivons notre action auprès des jeunes avec Force et Conviction.
Les beaux jours sont devant nous.

Bien à vous.

Catherine GARVIN
Chef d'établissement

Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association à l'état

Nos établissements fonctionnent grâce à 3 sources de financement :

- Rémunération des enseignants par l'État
- Subventions de l'État
- Participation des familles (Scolarité)

1- Le contrat avec l'État

Notre établissement est un établissement privé catholique sous contrat d'association avec l'État. Les enseignants sont rémunérés par l'État. **L'acte d'enseigner est donc financé par l'État et n'est pas à la charge des familles.**

Dans le cadre de ce contrat avec l'État, nous respectons les programmes de l'Education Nationale et les horaires de cet enseignement, quelles que soient les circonstances. C'est la raison pour laquelle les professeurs proposent, depuis la fermeture de l'établissement aux élèves, des activités et des supports de cours adaptés à la situation inédite que nous vivons. **C'est ce que nous appelons la continuité pédagogique. La direction pilote cette continuité pédagogique, en faisant appliquer les recommandations qui nous viennent des Inspecteurs.**

2- Les subventions de l'état

Ces subventions « dites » de fonctionnement permettent le fonctionnement de l'établissement :

- Rémunération du personnel de droit privé, c'est-à-dire le personnel non enseignant. **Les familles ne payent donc pas la rémunération du personnel de droit privé sauf la partie surveillance de restauration et d'étude périscolaire.**

3- La Participation des familles (Scolarité)

Lorsque les familles font le choix d'inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement privé catholique sous contrat d'association à l'État, elles s'engagent à financer une contribution familiale annuelle, qui est inscrite dans le contrat de scolarisation. Cette participation, qui est régie par le Code de l'éducation (article R. 442-48), sert :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- <i>pour couvrir les frais afférents à l'exercice du culte</i>- <i>pour le règlement des annuités correspondant à l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs affectés aux classes sous contrat</i>- <i>pour l'acquisition du matériel d'équipement scientifique, scolaire ou sportif,</i>- <i>pour la constitution d'une provision pour grosses réparations de ces bâtiments.</i> |
|--|

Pendant ce temps de confinement, les investissements immobiliers de l'établissement demeurent. Nous venons de terminer une grosse phase de travaux au niveau de l'école – avec l'accessibilité – et la création d'un bâtiment pour l'atelier pour une somme avoisinant les 2 millions d'euros. Nous allons démarrer une 2^{ème} phase de gros travaux pour l'accessibilité et l'agrandissement du collège – budget prévisionnel de 2.5 millions d'euros.

Politique de tous les établissements privés sous contrat d'association à l'état

Nous souhaitons souligner le fait que Jean XXIII suit les recommandations Maristes mais aussi du SGEC – Secrétariat général de l'Enseignement catholique –, de la FNOGEC – Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique –, et de l'APEL nationale. Tous les établissements privés sous contrat de France **à l'heure actuelle**, s'entendent pour facturer la participation des familles.

Les frais annexes : Restauration, périscolaire, étude du soir

Comme nous l'avions mentionné dans notre précédent courrier, les prestations annexes à la scolarité non assurées au mois de mars ou avril **ne seront pas facturées**.

Facture du 2^{ème} trimestre :

Pour répondre au questionnement de certains parents, vous avez reçu la facture du 2^{ème} trimestre, qui n'est pas du tout impactée par la fermeture de l'établissement aux élèves.

Les Voyages scolaires

L'établissement a pris la décision d'annuler tous les voyages scolaires jusqu'à la fin de l'année et de **rembourser intégralement** les sommes engagées par les familles. L'établissement prendra à sa charge tous les frais refacturés par les différents prestataires.

Ces remboursements se feront début mai. Nos comptables travaillent d'ores et déjà sur ce dossier.

Nous espérons que ces explications répondront à vos interrogations.

En cas de difficultés liées à la situation, la direction reste à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact par mail avec la comptabilité. Nous trouverons toujours des solutions.

Veillez bien croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Mme Catherine GARVIN

Mme Isabelle NOTE

Chef d'établissement coordinateur

Chef d'établissement du 1^{er} degré